

EXAMEN MYCOLOGIQUE DES SELLES

Conditions de prélèvement : selles fraîchement émises dans un **flacon stérile** et rapidement acheminées au laboratoire de Parasitologie-Mycologie de la Rabta (sinon gardées à +4°C jusqu'au lendemain).

Délais de rendu des résultats : après 4 jours du prélèvement.